JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA-UDSP GUADELOUPE

Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Sympathisants, Cher(e)s Collègues,

Dans les établissements pénitentiaires de Guadeloupe ainsi que dans les autres structures sous la tutelle du ministère de Justice de Guadeloupe, notre difficile réalité est connue de tous :

- Surpopulation carcérale chronique
- Manque cruel en ressources humaines
- Violence et insécurité grandissante
- Conditions de travail déplorables
- Pression hiérarchique constante

Face à cela, FO Justice Guadeloupe ne s'est jamais tu et a toujours combattu en faveur des personnels.

Depuis le début, **FO Justice** Guadeloupe s'est engagée à défendre avec détermination vos droits, vos conditions de travail et la reconnaissance de tous les personnels du Ministère de la Justice. Lors des élections professionnelles de 2022, vous nous aviez fait confiance en nous permettant de gagner un siège. Tout au long de ces 4 années, vous avez été de plus en plus nombreux à nous rejoindre, vous avez été de plus en plus nombreux à nous faire confiance et à nous témoigner votre reconnaissance pour le travail accompli, et vous n'avez pas eu tort. Nous vous en remercions sincèrement et comptons sur votre dynamisme pour les prochaines élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026.

Vous le savez, les projets nationaux sont importants, mais le travail réalisé localement, régionalement, au plus proche de vos préoccupations est primordial et telle est notre priorité. Nous avons depuis quatre ans renforcé notre équipe et mûri, cela nous a permis de porter assistance à des dizaines, des centaines de collègues. Nous souhaitons continuer à faire équipe avec vous et à faire le lien entre les différentes strates des établissements et de l'administration, c'est pour cela que vous devez nous renouveler votre confiance.

Nous avons besoin de vous autant que vous avez besoin de nous, s'il est certain que l'administration ne fonctionnerait pas sans vous, soyez assurés que sans nous, elle n'aurait pas le même visage. Seul notre travail commun, notre solidarité, notre mobilisation permettront de continuer d'obtenir les changements nécessaires au bon fonctionnement du service public pénitentiaire en Guadeloupe.

Notre Bilan : au cours des dernières années, **FO Justice** Guadeloupe a été à vos côtés pour obtenir des avancées concrètes :

- Une présence constante sur le terrain, à vos côtés dans les moments difficiles.
- La défense individuelle et collective : accompagnement des agents face aux injustices, aux sanctions abusives ou aux difficultés professionnelles.
- Mobilisation et interventions constantes pour dénoncer la surcharge de travail, le manque d'effectifs et les conditions parfois indignes d'exercice.
- Le refus des petits aménagements et arrangements qui aggravent notre quotidien.
- La sécurité des personnels : mobilisation pour une meilleure protection face aux risques, notamment en milieu pénitentiaire.
- Un dialogue social renforcé : présence active dans toutes les instances pour porter votre voix.
- De véritables promotions avec notre réforme : depuis 2024, promotions de plus de 100 BCPEX, près d'une dizaine de MAJEX au RAEP, et près d'une dizaine au TA BCPEX et MAJEX pour la Guadeloupe.

▸ NOS PRIORITÉS POUR DEMAIN

FO Justice Guadeloupe continuera à se battre pour :

- Faire respecter vos droits et protéger les personnels.
- Des effectifs à la hauteur des missions : recrutements massifs et durables.
- Des conditions de travail dignes : lutte contre la surpopulation carcérale et amélioration des infrastructures.
- Une sécurité renforcée : moyens adaptés et des équipements modernes.
- Mise en place de dispositifs concrets pour prévenir les risques psychosociaux.
- Refuser toute dégradation de vos conditions de travail.
- Obtenir des avancées concrètes, pas des paroles.

▸ POURQUOI VOTER FO JUSTICE ?

Parce que FO Justice Guadeloupe est un syndicat :

- Indépendant de toute influence politique
- Respectueux des autres
- Une équipe combative et engagée sur le terrain
- À votre écoute et à vos côtés chaque jour
- Sans compromis avec qui que ce soit quand il s'agit de vous défendre.
- Votre voix compte. Faites le choix d'un syndicat combatif, proche de vous et déterminé à faire avancer vos **droits.**
- Un syndicat qui défend et représente l'ensemble des personnels de la DGAP.

ENSEMBLE, DÉFENDONS NOTRE AVENIR…

VOTEZ FO JUSTICE !

Le Secrétaire Départemental FO Justice La Guadeloupe, Alex CANEVAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸CSA-UDSP GUADELOUPE

CP Baie-Mahault	Alex CANEVAL, CEA
MA Basse-Terre	Willy COQUIN, CEA
CP Baie-Mahault	Anna SAINT-ANGE, CEA
MA Basse-Terre	Yannick LABRY, CEA
CP Baie-Mahault	Olivier DEGNACE, CEA
CP Baie-Mahault	Corine CLOTAIRE, CEA
CP Baie-Mahault	Pascal RACON, CEA
MA Basse-Terre	Suzy GALETTE, CEA
SPIP 971	Élodie DELARUE, CPIP
MA Basse-Terre	Pascale CATHO, CEA



Élections Professionnelles

EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr